

Communiqué de presse

Les utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage sont inquiets de l'éventuel recours commercial dans le maïs

Pour publication immédiate

3 novembre 2005

Ottawa – Des représentants des producteurs de bovins et de porcs ont rencontré, cette semaine, les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire à la Chambre de Communes (CPAA). Ils y ont discuté de leurs préoccupations concernant la demande d'imposition de droits compensateurs et antidumping sur les importations de maïs.

Selon Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc, il y aurait de meilleures solutions pour régler les problèmes des producteurs de maïs. Ainsi, il serait plus efficace de réclamer le retrait des subventions américaines auprès de l'OMC, ce qui modifierait ainsi la concurrence et améliorerait le marché global visé par l'ALENA.

« Nous sympathisons avec les producteurs de maïs, puisque nous avons des milliers de membres qui cultivent aussi du maïs », a signalé M. Schlegel. « Mais il y a pour plus de trois milliards de dollars d'exportations de porc dans plus d'une centaine de pays qui sont en jeu. L'ensemble de l'agriculture canadienne ne peut se permettre d'ériger un mur pour protéger un seul produit de la chaîne alimentaire. »

« Nous avons rencontré les producteurs de maïs à maintes reprises pour tenter de trouver comment nous pourrions les soutenir. Nous privilégions une solution applicable dans le cadre de l'OMC. Nous sommes également prêts à travailler avec les producteurs de maïs pour l'amélioration de leur programme de sécurité du revenu ainsi que pour trouver des solutions de rechange qui ne compromettent pas nos exportations. »

Ian McKillop, administrateur à la *Canadian Cattlemen's Association*, et également producteur de maïs, a aussi expliqué que l'imposition de droits pourrait nuire au plan de rétablissement de l'industrie bovine liée à la crise de l'ESB. « Lorsque nous avons perdu la possibilité d'exporter du bétail durant la crise de l'ESB, nous avons constaté qu'il était nécessaire de développer la capacité d'engraisser et de transformer nos animaux au Canada. Alors si les prix de l'alimentation animale grimpent au-dessus de ceux de nos compétiteurs, nous compromettons notre capacité de donner une valeur ajoutée à nos produits et de garder les emplois au pays. »

Si les coûts d'alimentation animale sont plus élevés pour les producteurs canadiens de bovins que ceux de leurs homologues américains, les parcs d'engraissement des États-Unis seront plus compétitifs et le seuil de rentabilité sera plus facile à atteindre pour les bovins engraisés aux États-Unis. La viande de bœuf produite à partir du bétail qui est engraisé au Canada à des coûts d'alimentation plus élevés sera aussi moins compétitive

sur les marchés d'exportation et devra affronter la concurrence du bœuf importé au sein du marché canadien.

« L'industrie du bœuf est encore à se rétablir de la crise de l'ESB; nous devons donc nous assurer que les intrants sont à prix concurrentiels à l'échelle nord-américaine. Sinon, les producteurs canadiens de bovins ainsi que les transformateurs produiront moins de bœuf et les consommateurs canadiens consommeront plus de bœuf importé. »

Les représentants des producteurs de bovins et de porcs ont par ailleurs souligné aux membres du CPAA que le gouvernement devrait travailler avec tous les secteurs agricoles afin de trouver une solution acceptable pour tous. En l'absence d'une solution à court terme qui répondrait aux besoins des producteurs de maïs et des utilisateurs du secteur de l'élevage, il serait préférable de privilégier une approche de concertation. À cet égard, les représentants ont réaffirmé leur volonté de collaborer avec les producteurs de maïs. Entre-temps, ils ont demandé aux membres du CPAA d'inciter le président de l'Agence des services frontaliers du Canada à utiliser son pouvoir discrétionnaire pour ne pas imposer de droits provisoires au cours des 120 jours qui suivraient la décision préliminaire de dommages, ainsi que pour demander au Cabinet d'exiger que le TCCE mène son enquête d'intérêt public simultanément à l'enquête finale de dommages.

-30-

Personnes-ressources pour les médias :

Secteur porcin

M. Edouard Asnong

Conseil canadien du porc

Tél.: (514) 984-3513

Secteur bovin

Mme Cindy McCreath

Canadian Cattlemen's

Association

Tél.: (403) 275-8558 x.406